

MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N° 19 | JANVIER FÉVRIER MARS 2019



ETAT CIVIL



MALLEMORT
DE PROVENCE

BONNE ANNÉE 2019

2 Octobre au 28 Décembre 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Charles BAGNIS

décédé le 2 octobre 2018 à Mallemort

M^{me} Angelés MASCAROS-GASPAR ép.CAMPS

décédée le 21 octobre 2018 à Mallemort

M^{me} Julie MALACARNI veuve NOURRISSON

décédée le 25 octobre 2018 à Mallemort

M^{me} Augustine FONOLLOSA-PEDROLA veuve SANZ-SANZ

décédée le 27 octobre 2018 à Salon de Provence

M^{me} Andrée GAMET veuve MARTIN

décédée le 02 novembre 2018 à Mallemort

M. Yannick GARAGNOLI

décédé le 04 novembre 2018 à Mallemort

M^{me} Huguette GIUDICELLI veuve BENELLI

décédée le 19 novembre 2018 à Senas

M^{me} Marie-Louise CARRE veuve BARTOS

décédée le 27 novembre 2018 à Mallemort

M. Roland BARET

décédé le 27 novembre 2018 à Salon de Provence

M^{me} Ginette TOMBAREL Epouse LAPIERRE

décédée le 28 novembre 2018 à Mallemort

M. Gaston VILHET

décédé le 26 novembre 2018 à Avignon

M. François CERANGE

décédé le 14 décembre 2018 à Salon de Provence

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

BONJOUR LES BÉBÉS

Iris GUIRADO

née le 9 octobre 2018 à Aix en Provence

Jana QATIM

née le 9 octobre 2018 à Aix en Provence

Nolwenn BRILLAUD

née le 10 octobre 2018 à Salon de Provence

Victoire CHARDINY

née le 12 octobre 2018 à Aix en Provence

Léo GAVI

né le 16 octobre 2018 à Salon de Provence

Assia LOUKILI

née le 20 octobre 2018 à Aix en Provence

Stanislas BIGLIONE

né le 09 novembre 2018 à Aix-en-Provence

Jaden GONZALEZ

née le 20 novembre 2018 à Aix-en-Provence

Amaury DUCROS

né le 23 novembre 2018 à Salon de Provence

Alice DUPONT

née le 26 novembre 2018 à Salon de Provence

Inaya TOUIMI

née le 7 décembre 2018 à Aix en Provence

Andréa BAYARD

né le 26 décembre 2018 à Aix en Provence

Diego RODRIGUEZ

né le 28 décembre 2018 à Aix en Provence

ILS S'AIMENT

Sébastien WINAUD-TUMBACH & Carolane VADAINÉ

le 6 octobre 2018

Yves MORENO & Azucena FERNANDEZ

le 17 novembre 2018

Nicolas PANOT & Audrey WENGER

le 24 novembre 2018

Benoît PICHON & Vanessa BALCEREK

le 08 décembre 2018

Mohamed CHAÏB-GALLI & Valérie SAUVE

le 8 décembre 2018

Édito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais,

L'année **2019**, commence avec énergie et dynamisme et je tiens à vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et réussite à vous tous, Mallemortaises et Mallemortais.

La cérémonie des vœux, à laquelle vous avez répondu très nombreux le 16 janvier dernier, m'a permis de mettre en avant, au travers du film « Vivre ensemble à Mallemort », vos actions associatives, et surtout, ce lien que nous voulons fort et durable, pour les générations actuelles et à venir. « Faire ensemble, faire pour vous » voilà ce qui me porte et caractérise toute mon équipe municipale.

La venue de Martine VASSAL, présidente du département et de la Métropole AMP est un honneur, mais aussi, et elle l'a dit, une reconnaissance du travail engagé de toute l'équipe en place. Nous avons été très actifs pour les projets structurants à Mallemort. Ils sont en effet, nombreux : stade de l'anneau, stades synthétiques, vestiaires, rénovation des écoles, hôtel de ville, voiries, maison des associations, abords de la médiathèque, équipement vidéo-protection, achat de matériel technique, embellissement et bien d'autres encore.

2019 en verra d'autres se terminer, notamment la place du Bicentenaire, et je voulais vous préciser que cette rénovation rentre dans un projet de redynamisation du centre-ville avec un phasage très étudié pour perturber le moins possible le village et éviter de pénaliser les commerçants.

Ainsi en phase 1 : mars 2019 : avenue Joliot Curie pour se rendre au centre-ville et le jardin aromatique, phase 2 : avril 2019 : l'embellissement de la rue Fernand Pauriol et la place du Bicentenaire, phase 3 : les deux nouveaux commerces rue F. Pauriol, et enfin, en phase 4 : un projet pour le prochain mandat, après 2020, la rénovation de la place Raoul Coustet et le cours V. Hugo.

Vous l'aurez compris, les projections à venir sont là, phasées, réfléchies, budgétisées, concertées et n'en déplaise à certains critiques qui se réveillent en 2019 après une hibernation de cinq années !!

Pour **2019**, je remercie tous les services de la commune, cadres et agents techniques qui font un travail remarquable au quotidien et s'impliquent dans les projets. Vous avez dû les voir, nos agents en tenue jaune, pour l'embellissement de l'avenue Charles de Gaulle ou la préparation du rond-point Mille Bouquets. Merci à eux pour ce travail en interne.

D'autres, à la communication, à la culture, aux finances, aux ressources humaines, à l'urbanisme, à l'accueil, aux écoles, en cantine, au ménage, aux espaces verts mais aussi aux bâtiments et voiries, à l'arrosage, à la police municipale. Tout ce personnel travaille au bon fonctionnement de la commune. Je leur ai dit, le jour des vœux au personnel, toute ma reconnaissance du travail accompli et d'une belle coordination entre services.

Ce numéro de Mallemort Infos foisonne encore une fois, d'informations, de réalisations et de projets. Je sais que certains l'attendent toujours avec impatience et c'est signe d'un bel intérêt pour votre commune, pour en connaître les moindres réalisations. Merci à vous. Nous allons de l'avant, nous avons concrétisés de belles réalisations et comptons bien poursuivre ainsi tous ensemble. Merci à mon équipe qui travaille sans relâche, et, à qui, je m'en excuse, j'exige beaucoup et toujours plus.

Pour **2019**, je vous souhaite à chacun personnellement le meilleur à venir, que l'année vous soit douce et heureuse.

Bien chaleureusement,

Hélène Gente,
Maire de Mallemort
Vice-présidente du Conseil de Territoire 3
Conseillère Départementale des BDR
Conseillère de la Métropole AMP



SOMMAIRE

Mallemort Infos #19

p 2	ÉTAT CIVIL
p 3	ÉDITO DU MAIRE
p 4-6	MAIRIE
p 7	SÉCURITÉ
p 8	ÉCONOMIE - EMPLOI
p 9	TOURISME
p 10-11	HANDICAP - SANTÉ
p 12-13	JEUNESSE - ÉCOLES
p 14-15	FESTIVITÉS - CULTURE
p 16	SOLIDARITÉ
p 17	SENIORS
p 18-20	URBANISME - ENVIRONNEMENT
p 21	AGRICULTURE
p 22-24	TRAVAUX
p 25	SPORT - ASSOCIATIONS
p 26	INFOS
p 27	TRIBUNE POLITIQUE

Directeur de la publication :
Hélène GENTE, Maire de Mallemort

Conception : Service Communication.
Sources :

Impression : Imprimerie Masson.
Tirage : 3200 exemplaires.
Reprographie des textes et photos interdite.
Crédits Photos : Associations mallemortaises,
les élus, M. Lucidarme, S. Lemonnier,
M. Verdeil, Freepik.

MAIRIE



Accueil des Nouveaux Arrivants Plus de 35 familles étaient au rendez-vous

Un bel accueil a été réservé aux nouveaux arrivants cette année encore. **Plus de 50 personnes étaient présentes à l'invitation**, chaleureusement accueillies par M^{me} le Maire et les membres de son conseil municipal. Après la présentation de l'équipe et des projets en cours, les cadeaux de bienvenue ont été remis aux invités parmi lesquels un olivier, figure de Provence. M^{me} le Maire tient particulièrement à ce cadeau, qui incarne le symbole d'un nouveau départ souhaitant à chacun de ces nouveaux habitants sur la commune se créer des racines dans notre beau village.

Bienvenue à tous !



Voeux au Personnel Les agents ont été félicités pour leur professionnalisme



C'est en toute convivialité et simplicité que s'est déroulée la cérémonie des vœux au personnel, le 9 janvier. Ce temps d'échange a permis à M^{me} le Maire, Antoine ALLEGRINI, 1^{er} adjoint et Fanny BELLIOU, DGS, de s'adresser aux 80 agents de la commune qui œuvrent au quotidien pour **offrir un service public de qualité aux Mallemortais**.

C'est d'ailleurs ce qu'Hélène GENTE a souligné, en annonçant un **taux de satisfaction de 80% des administrés** sur la propreté de la ville et des lieux publics, la restauration, l'éducation, la sécurité, le dynamisme de la commune, ainsi que les divers services du quotidien. Un résultat qui illustre **l'engagement des agents publics** pour lequel ils ont été félicités.

"Le travail en équipe et la fluidité des échanges d'informations étant la clé d'une bonne collaboration", précise Antoine ALLEGRINI, il tient à être présent auprès du personnel pour mieux appréhender les réalités du terrain et optimiser les actions menées. Enfin M^{me} BELLIOU rappelle que **chacun est important au sein de la collectivité**. Tous les agents ont des compétences et apportent une valeur ajoutée à l'action collective pour offrir un service public de qualité et répondre au plus juste aux besoins de nos administrés.



Cérémonie des vœux du Maire

C'est dans une salle des fêtes bondée qu'Hélène GENTE a adressé ses vœux aux Mallemortais et aux nombreuses personnalités qui nous ont honorés de leur présence. On remercie tout particulièrement **Martine VASSAL, présidente du département des Bouches du Rhône et de la Métropole AMP**, d'avoir répondu à l'invitation le 16 janvier dernier.



Hélène GENTE a adressé un discours à la fois empreint de proximité et de fermeté. Abordant des thématiques du quotidien, M^{me} le Maire a volontairement souhaité ne pas axer son discours sur les actions conduites par la municipalité en 2018, rappelant qu'elles seront développées lors de la **réunion publique de bilan** annuelle. L'occasion d'annoncer la prochaine édition qui se tiendra **le 3 avril 2019 à la salle Dany**.

De façon générale, M^{me} le Maire félicite le dynamisme de la commune, à travers **les 71 associations ainsi que les diverses animations communales** qui donnent à Mallemort, l'image d'une ville qui bouge. D'ailleurs, la commune est une nouvelle fois labellisée Ville active et sportive. De nombreux temps forts sont déjà programmés pour 2019, et Mallemort a proposé sa candidature en tant que camp de base pour le mondial féminin de football 2019 organisé par la FIFA.

Mallemort, c'est aussi un village qui a réussi à grandir tout en préservant sa vie de village. Et cela, notamment parce qu'elle se développe avec ses habitants. En effet, **bien vivre ensemble** passe par la prise en compte des préoccupations des administrés. Une démarche chère au mandat de M^{me} le Maire où **la concertation est au cœur des projets**. Une volonté qui gagne également du terrain sur la scène politique nationale avec le Grand Débat National mis en œuvre pour répondre à la crise des gilets jaunes. M^{me} le Maire a d'ailleurs souligné que les maires, premières portes d'entrée des revendications, sont souvent sollicités et se trouvent parfois démunis face à leurs administrés, du fait des moyens qui leur sont progressivement réduits. Hélène GENTE se bat donc au quotidien pour **défendre les intérêts de sa commune**, et lui permettre de poursuivre son développement.

Martine VASSAL a prolongé le discours de M^{me} le Maire en revenant sur ce mouvement inédit qui a surpris. « *Un gilet jaune, c'est un citoyen en panne au bord du chemin* » déclare-t-elle, un citoyen qui attend des réponses concrètes du gouvernement face à la diminution du pouvoir d'achat. Elle a d'ailleurs salué les maires qui, comme Hélène GENTE, ont fait le choix de maintenir leur fiscalité stable.

« *Faire réussir son territoire pour aujourd'hui et pour demain* » est son leitmotiv, dépassant les clivages de la politique politicienne, elle rappelle les **projets d'envergure déjà entrepris par le Département** touchant à l'environnement, l'habitat, le transport ou encore la politique sociale. Martine VASSAL poursuit en réaffirmant son **engagement auprès de l'ensemble des maires de son territoire**, sans discrimination de couleur politique, pour permettre à tous d'avancer sur les projets pour lesquels ils ont été élus.

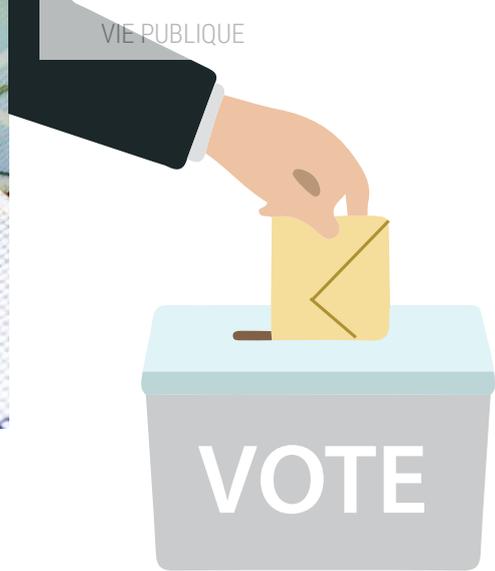


Martine VASSAL

A Mallemort, son soutien s'est vérifié à de nombreuses reprises, notamment à travers **le financement de projets structurants comme ceux de proximité pour les écoles, la voirie, l'environnement, etc.** Un engagement à nos côtés sur lequel nous pouvons compter pour l'**extension de la ZAC de Craponne** ainsi que pour la **réhabilitation du pont suspendu de Mallemort**.

Une projection immersive dans la vie de la commune a donné tout son sens aux discours qui ont précédé, rappelant que l'énergie déployée permet d'offrir à la population, **une ville dynamique, où il fait bon vivre !**





Listes électorales La nouvelle réforme facilite la mise à jour

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales et vise notamment à **lutter contre les non-inscriptions et les mal-inscriptions** constatées lors des derniers scrutins. Les listes communales seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee.

Cette nouvelle réforme permet de **faciliter les démarches des citoyens**. A l'image du numéro de sécurité sociale, chaque personne se verra attribué un **identifiant national d'électeur**. Ce numéro unique le suivra toute sa vie.

De plus, ce nouveau répertoire électoral permettra :

- Une inscription à **tout moment de l'année** (jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin en année électorale),
- Inscription automatique par l'INSEE des jeunes majeurs ayant accomplis leur journée de recensement,
- Inscription automatique des personnes venant d'acquérir la nationalité française,
- **Des listes plus fiables** et sans doublon.

Chaque citoyen recevra une nouvelle carte électorale pour le prochain scrutin.

	En ligne → sur Service-Public.fr Service d'inscription pour les communes rattachées
	Par courrier → auprès de votre mairie Formulaire d'inscription complété + photocopie de carte d'identité + justificatif de domicile
	Sur place → au guichet de votre mairie Formulaire d'inscription complété + carte d'identité + justificatif de domicile

Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu **le 26 mai prochain**. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire : en ligne : www.service-public.fr, par courrier ou au bureau de l'état civil en Mairie.

NB : 2019 reste toutefois une année transitoire, pour le scrutin européen, les électeurs ne peuvent s'inscrire sur les listes que **jusqu'au 31 mars**.



Tous les membres de l'ancienne commission administrative civile composée de Malou Minaud, Dominique Ravanos, Gilbert Franqui, Guy Colombet et René Agard

Une nouvelle organisation

Pour répondre à cette nouvelle réglementation, les communes ont eu l'obligation de mettre en place une nouvelle commission de contrôle venant remplacer la commission administrative de révision des listes électorales. Nous en profitons pour **remercier vivement les bénévoles** qui se sont investis dans les précédentes commissions pour réviser régulièrement les listes électorales.

Installée en début d'année 2019, la nouvelle commission est composée d'élus de la majorité comme de l'opposition. Ils continueront à contrôler bénévolement les mouvements de la liste relative à la commune.





Une coordination remarquable de nos forces de l'ordre

En cette période forte de sollicitations, les forces de l'ordre continuent à montrer un bel engagement sur les interventions quotidiennes. Gwladys QUENUM POSSY BERRY FIFONSI, commandante de la compagnie de gendarmerie de Salon de Provence, a félicité les équipes de terrain. Ceux-ci ont permis d'interpeller des malfaiteurs sur la commune, suite à une tentative de "car-jacking" survenue le jeudi 13 décembre 2018, à la station service "Douneau".

Grâce à une action commune de la police municipale encadrée par le chef Frédéric GIUSTO et la gendarmerie nationale de Mallemort, sous l'égide du Major BOUGUIER, trois des quatre suspects ont pu être interpellés. Le quatrième individu a été identifié mais demeure recherché. Trois individus ont été placés sous mandat de dépôt, l'enquête est toujours en cours.

En conclusion, les recherches ont été rapidement fructueuses grâce à la réactivité et l'action conjointe de l'ensemble des patrouilles. Elles ont formalisé la présence des suspects en ville et empêché leur évacuation par des complices.

Cet événement confirme la place de la police municipale en tant que primo-intervenant et l'importance d'une bonne coordination avec les gendarmes.



La sécurité de nos quartiers, c'est l'affaire de tous !



Depuis plusieurs mois, Bruno LAQUAY travaille, en partenariat avec la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, sur la mise en place d'une réponse efficace pour réduire le temps d'intervention contre la petite délinquance. Après l'étude de divers outils, c'est le **dispositif Voisins Vigilants** qui a été retenu par la commission sécurité.

Grâce à cet outil, chaque Mallemortais est acteur du maintien de la sérénité dans leur quartier.

Cette plateforme est simple d'utilisation et permet à chacun de dresser un signalement ou partager une information, pour avertir d'un évènement en cours sur sa zone d'habitation. En cas d'alerte d'un contributeur ou de la mairie (sms et/ou mail), vous serez immédiatement averti.

Plus il y a d'inscrits, plus l'efficacité est garantie

Pour permettre une efficacité optimale de la plateforme, il est nécessaire que la communauté soit la plus développée possible. Ainsi, nous vous invitons à découvrir ce nouveau service et à vous inscrire gratuitement sur www.voisinsvigilants.org

Une réunion publique d'informations sera programmée prochainement, à l'Espace Dany.



ÉCONOMIE EMPLOI



Marché de Noël Magie et féerie étaient au rendez-vous

Le marché de Noël s'est tenu le 15 décembre dernier au cœur de Mallemort. Inaugurée par M^{me} le Maire et de nombreux élus dont Claude Martinelli, délégué à la vie économique et à l'emploi, Bruno Laquay, délégué aux festivités, cette 4^e édition a offert aux visiteurs son lot de nouveautés.

En effet, pour la première fois, Mallemort a accueilli une **patinoire plébiscitée par 500 enfants** sur les deux jours de présence. Une belle diversité d'**animations gratuites** fut proposée et a offert à nos visiteurs une journée féérique et couronnée de succès.



Noël en Famille : Merci aux associations !

Prolongeant la magie de Noël sur le week-end, les associations ont proposé des stands de qualité le dimanche 16 décembre. Objets déco faits mains, contes de Noël, gourmandises sucrées et vin chaud étaient de la partie autour de la patinoire. Malheureusement, le temps pluvieux a découragé nos visiteurs qui ont privilégié les activités proposées à l'intérieur, dont la projection de l'étoile de Noël au Cinéma Théâtre Dany et le spectacle de Gospel qui a ravi l'assistance.



METROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE

Mission Locale
Du Pays Salonais

Forum de l'emploi - Mardi 21 Mai 2019

Mallemort accueille un forum de l'emploi dans le cadre du partenariat qui lie la commune avec la Métropole Aix-Marseille-Provence/Conseil de Territoire et les Missions Locales du Pays Salonais. L'objectif de cette manifestation est de favoriser l'accès à l'emploi par une mise en relation directe des demandeurs avec des entreprises qui recrutent, de leur apporter des outils d'aide dans leur recherche, et d'élargir le choix professionnel du public.

EF Répare



L'entreprise multi-services de Frédéric Eydoux vous propose de réaliser tous types de petit travaux, montage de meuble, rénovation, petite maçonnerie... Mais aussi du nettoyage divers espace vert, encombrant ou encore des déménagements. Intervention sur Mallemort et ses alentours.

Renseignement et rendez-vous :
07 61 96 63 84 - bmcfr13@laposte.net

Audio Prothésiste



Audioprothésiste expérimentée, Caroline vous accueille le mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h au sein du magasin Kryss. Spécialisée en acouphène (diagnostic, rééducation ou appareillage), elle propose aussi des diagnostics préventifs pour la pratique de la musique ou la natation.

Sur rendez-vous au 04 90 59 19 94
www.kryss.com - 11 Place Raoul Coustet

Réflexologie Plantaire



Muriel Hadjadj, praticienne certifiée vous propose une approche globale reposant sur la réflexologie plantaire et le massage Ayurvédique. Un moyen naturel pour soulager les troubles du sommeil ou digestif, les articulations, le stress, etc, chez le nourrisson, l'adulte et la femme enceinte.

Uniquement sur rendez-vous à domicile ou au Centre de Santé de Pont Royal, Route d'Alleins. Contact : 06 71 21 48 74

Taxe de séjour Tous les hébergeurs deviennent collecteurs

Mallermort de Provence jouit d'une position stratégique et d'infrastructures lui permettant d'accueillir chaque année plus de 4000 touristes. Afin d'offrir à nos visiteurs une belle image de la ville, de leur donner envie de revenir et de promouvoir notre territoire, la municipalité met tout en œuvre pour leur réserver le meilleur accueil. En retour, chaque vacancier contribue, par le biais de la taxe de séjour, au développement de l'activité touristique.



Cette contribution financière revêt donc un intérêt important pour tous les acteurs de notre commune.

Par souci d'équité, la commune de Mallermort a opté pour

le mode « procédure d'enregistrement » sur la plateforme Déclaloc : decaloc.myprovence.pro depuis le 1^{er} novembre 2018. Tous les hébergeurs, professionnels ou non, doivent être déclarés sur cette plateforme.

Toutes les locations saisonnières sont concernées :

- Les appartements ou maisons (résidences principales ou secondaires du loueur)
- Les chambres meublées qui ne répondent pas à la définition d'une chambre d'hôtes (voir ci-dessous)

Attention, si vous louez tout ou une partie de votre résidence principale, la location est limitée à 120 jours par an.

Un n° d'enregistrement vous sera attribué. Ce numéro devra figurer sur toute annonce papier ou internet (sites : Office de tourisme, Leboncoin, Airbnb, Booking, Tripadvisor, Abritel-Homeaway, etc.).

Deux cas se présentent :

- Les plateformes de location : celles-ci seront dans l'obligation de collecter la taxe de séjour en respectant les tarifs votés par la commune et la reverser.
- La location par vos propres moyens : vous remplissez un état déclaratif (disponible en mairie) à la fin de chaque trimestre et nous le remettez accompagné du chèque correspondant.

Vous pouvez consulter la délibération tarifaire, votée en conseil municipal, en mairie, sur le site web et celui de l'OT.

Questions fréquentes sur l'usage de la plateforme

Je loue une chambre dans ma résidence principale. Dois-je déclarer une chambre d'hôtes ou un meublé de tourisme ?

La dénomination « chambre d'hôtes » est réglementée. Le petit déjeuner doit être inclus dans la prestation ainsi que la fourniture du linge de maison et du linge de lit. Il n'est pas possible de louer plus de 5 chambres et d'accueillir plus de 15 personnes. Elle doit être située dans la résidence principale du propriétaire, qui est présent sur les lieux. Si votre location ne répond pas à cette obligation, il s'agit alors d'un meublé de tourisme, même s'il ne s'agit que d'une partie de votre résidence principale.

Je veux m'inscrire, mais on m'indique que mon mail est déjà dans la base de données, Que faire ?

Cela signifie que vous avez déjà tenté de créer un compte. Il vous suffit de suivre la procédure « mot de passe oublié » et vous pourrez réinitialiser vos identifiants pour accéder à votre tableau de bord. Ensuite, il faudra cliquer sur « faire une démarche » puis « faire une déclaration ».

J'ai fait ma déclaration "meublé de tourisme" mais je n'ai pas de numéro d'enregistrement, comment faire ?

Cela signifie que vous n'avez pas validé la déclaration. Connectez-vous sur votre tableau de bord pour finaliser la déclaration. Vous recevrez un mail de confirmation et accéderez à votre n° d'enregistrement (il commence par le code INSEE de la commune du meublé : 13053...). Vous pourrez télécharger un récépissé en rappelant votre numéro puis en cliquant sur le pictogramme « visualisation de la déclaration ».

J'ai plusieurs hébergements à déclarer, comment faire ?

Rendez-vous sur votre tableau de bord, puis cliquez sur « faire une démarche » puis « faire une déclaration » et enfin « créer un hébergement ».

Dois-je payer quelque chose à Déclaloc' ?

Non. Déclaloc' n'est pas une plateforme de gestion de la taxe de séjour. C'est la commune qui perçoit la taxe. Pour toutes questions, contactez le service comptabilité de votre mairie au 04 90 59 79 70.



SANTÉ HANDICAP



Formation aux défibrillateurs La ville forme les associations et les élus à l'usage des dispositifs

Sous l'impulsion de Régine LEMAÎTRE, déléguée à la santé et à l'autonomie, des sessions de formation à l'utilisation des défibrillateurs ont été gracieusement proposées aux associations mallemortaises et à l'ensemble des élus du conseil municipal.

Philippe RUSE, formateur SST (Sauveteur Secouriste Travail) et policier municipal à Mallemort, a animé les séances destinées aux associations entre fin novembre 2018 et début janvier 2019. Ainsi 15 personnes représentant 13 associations ont bénéficié de cette formation pour **une meilleure utilisation du défibrillateur et une initiation aux massages cardiaques**.

Par ailleurs, à l'initiative du lieutenant François DULAK, le **centre de secours de Sénas** a proposé aux élus de la commune une formation sur **les gestes de premier secours**. Durant plus de 2 heures chaque participant a pu mémoriser les règles de conduite à tenir et les bons gestes à effectuer pour sauver des vies.

Ainsi, plus d'une trentaine de personnes ont pu découvrir le fonctionnement de ce dispositif pour pouvoir intervenir dans le temps précieux avant l'arrivée des secours. Les deux formations ont été très appréciées des participants faisant l'unanimité sur l'intérêt de ces séances.



RAPPEL :

La commune s'est dotée de **11 défibrillateurs** : 7 intérieurs et 4 extérieurs installés près des bâtiments publics et des installations sportives. Retrouvez leurs emplacements sur le site de la ville ainsi que sur l'application **StayingAlive** téléchargeable sur votre téléphone.



La médiathèque se déplace chez vous !

La commune a mis en place un **nouveau service gratuit de portage de livres et de divers supports culturels** en partenariat avec les bibliothécaires de la médiathèque de Mallemort. Régine Lemaître, élue déléguée à l'autonomie et à la santé publique, tenait particulièrement à cette prestation en faveur de toutes les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Le principe est simple : Diane et Caroline, jeunes volontaires en mission de service civique, se rendent une fois par mois au domicile du bénéficiaire avec une sélection d'ouvrages, livres audio, magazines, DVD et/ou CD, choisis selon leurs souhaits par les bibliothécaires. Toute personne désirant bénéficier de ce service doit s'adresser à la médiathèque : 04 90 59 12 43.



Association "Le Cygne" : Présente au Forum sur le Handicap et engagée sur la commune

Depuis 1996, L'association Communication Sourds et Entendants Le Cygne, actuellement présidée par Véronique GENSON, a pour but de briser le mur du silence installé entre la communauté sourde et la communauté entendante.

Qu'est-ce que la langue des signes ?

La langue française (orale et écrite) et la Langue des Signes Française (LSF), sont toutes les deux officialisées comme **langues à part entière** (depuis 2005 pour la LSF). La LSF étant même une option au baccalauréat. Cependant, La Langue des signes comporte des structures grammaticales différentes. Très éloignée de la langue orale, elle demande **une conception visuelle de la pensée**, ce qui implique que toutes les idées et situations soient traduites en images. Ceci conduit donc à parler de culture sourde et de culture entendante.

Un rayonnement large des activités proposées

L'association rayonne sur un large territoire, **accueillant des participants de départements et de régions alentours** pour apprendre la LSF. Le Cygne travaille aussi étroitement avec les municipalités pour animer des interventions dans les écoles, les accueils de loisirs ou encore lors de manifestations telles que le festival MSDD ou encore la fête de la musique de Salon de Provence.

L'association au quotidien :

Le Cygne, c'est avant tout une association qui enseigne la LSF via **des ateliers destinés aux enfants, et des formations**



pour les adultes. Deux fois par mois, le lundi, Céline POUVREAU, secrétaire, enseigne les signes à des enfants âgés de 6 ans à 13 ans, par le biais de jeux et de chansons. Véronique GENSON, la présidente, quant à elle, dispense des formations aux adultes **2 samedis par mois, sur Mallemort**. Les groupes sont composés de personnes entendantes, ou atteintes de surdité légère, moyenne, voire totale, désirant pratiquer un autre moyen de communication ou curieux de connaître cette langue.

Actuellement un groupe de niveau 2 est en cours sur Mallemort. Mais rassurez-vous la prochaine session niveau 1 est prévue sur les samedis 30 mars, 13 et 27 avril, 11 et 25 mai 2019. *Inscriptions vivement conseillées, les places sont limitées - contact : 06 07 87 26 01.*

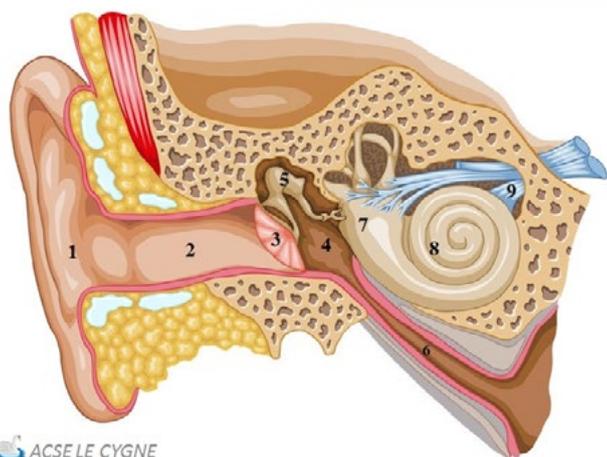
L'association propose également différentes actions :

- Ateliers « découverte » lors de la semaine des langues au collège Collines Durance,
- Journées des associations
- Journées handicap et prévention des risques ...

A l'occasion, du forum sur le handicap mis en place par Ghislaine GUY, adjointe au handicap, l'association a pu sensibiliser les enfants des écoles mallemortaises et l'ensemble des participants, à la fragilité de l'organe auditif et des dommages qui peuvent lui être causés. Pour cela, le jeu reproduit ci-contre, leur était proposé afin d'adopter les bons gestes pour protéger son ouïe.

JEU DE L'AUDITION

SCHEMA DE L'OREILLE



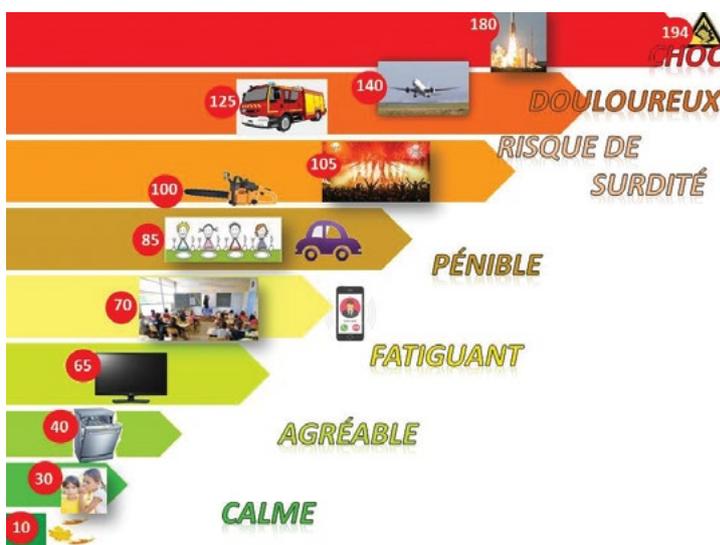
ACSE LE CYGNE

Reportez les numéros dans les cases correspondantes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> pavillon | <input type="checkbox"/> La trompe d'Eustache |
| <input type="checkbox"/> le conduit auditif | <input type="checkbox"/> le vestibule |
| <input type="checkbox"/> le tympan | <input type="checkbox"/> la cochlée |
| <input type="checkbox"/> la caisse du tympan | <input type="checkbox"/> le nerf auditif. |
| <input type="checkbox"/> les osselets | |

NOMBRE DE DÉCIBELS

EN FONCTION DE LA NUISANCE SONORE



Quelques conseils pour protéger votre audition :

Lors d'un concert, ou une fête musicale : pensez à vous équiper de bouchons d'oreilles en vente en pharmacie, vous entendrez toujours la musique mais vos tympans seront protégés. Un casque anti bruit pour les nourrissons !

Lors du lavage : Le coton tige doit être utilisé avec précaution, ne laissez pas vos enfants se nettoyer seuls les oreilles, le tympan n'est pas bien loin ! Les médecins recommandent un lavage exceptionnel, selon eux, l'oreille s'auto nettoie.

Soyez vigilant avec les écouteurs, le niveau sonore doit être raisonnable.

JEUNESSE ÉCOLES PETITE ENFANCE



Des équipes pédagogiques dynamiques ! Chaque année, les élèves mallemortais participent à de nombreux projets

Soutenues par la commune, les équipes pédagogiques de Mallemort proposent une belle dynamique à nos élèves mallemortais. Qu'ils soient à dominante sportive, culturelle, artistique, environnementale, sous forme de séjours ou d'interventions ponctuelles, **les projets de classes et d'école sont nombreux** et contribuent à l'épanouissement de nos enfants. Tous les projets élaborés par les écoles sont étudiés en commission présidée par Françoise CHEROUTE, adjointe à l'éducation. Tous ceux retenus sont **financés par la municipalité**, permettant ainsi leur réalisation tout en préservant le budget des familles.



ZOOM SUR LES ACTIONS ET PROJETS SOUTENUS PAR LA VILLE :

Les classes transplantées

Cette année, le soutien de la mairie a permis l'organisation de **trois classes de neige**, d'une **classe verte**, d'une **classe escalade** avec un hébergement au centre des Cytises à Seynes les Alpes (structure appartenant au SIVU Collines Durance) et d'une **classe de voile** (sans hébergement) qui se déroulera à St Chamas avec la mise à disposition quotidienne du bus scolaire. Au total, ce ne sont **pas moins de trois classes transplantées supplémentaires qui partent cette année**. La commune prend en charge la totalité du coût de transport pour les séjours ainsi que la moitié du coût de l'hébergement et des activités.

Plusieurs sorties sont également organisées par les enseignants au cours de l'année permettant la concrétisation, l'approfondissement des notions travaillées en classe. Dans le but de **faire connaître aux élèves notre patrimoine culturel géographique, scientifique, historique ou artistique**, pendant l'année, les élèves se rendront par exemple à l'écomusée de Gardanne et de Mouriès, au planétarium d'Aix-en-Provence, au Pavillon Noir ou encore aux Carrières de Lumière des Baux-de-Provence. Le **bus scolaire** est mis à disposition des classes pour l'ensemble de ces sorties.

Par ailleurs, les enfants bénéficient de **l'intervention de la police municipale** pour des actions de sécurisation et de sensibilisation aux dangers de la route et du piéton. Ils sont également accueillis en mairie par Françoise CHEROUTE, adjointe à l'éducation, pour la **semaine Citoyenne**. Ce temps de rencontre permet de mieux appréhender le fonctionnement de l'institution. Toutes les classes participent également au dispositif **École & Cinéma**. Enfin, un lien étroit est tissé **chaque semaine avec la médiathèque** permettant la réalisation de nombreux temps forts : **Semaine poésie, Ludikarte, Lecture par Nature, Prix des Incorruptibles etc....**



Spectacle au Pavillon Noir

Organisation intercommunale autour de la Cuisine Centrale



La cuisine centrale de Mallemort alimente également les 150 élèves lamanonais. Jeudi 10 janvier, élus et techniciens sont venus de Lamanon pour **découvrir nos installations, le travail de nos équipes et entériner notre entente intercommunale**. Ainsi, M DERVI, 1^{er} adjoint, Mesdames ISNARD et SAUZE, en compagnie de M^{me} FERRIERE, DGS de Lamanon, sont venus à la rencontre des élus de Mallemort dont M^{me} le Maire, M^{me} CHEROUTE, adjointe à l'éducation et M^{me} AGIER, déléguée à l'environnement ainsi que M^{me} BELLIOU, DGS, pour **discuter ensemble des modalités de cette organisation**.

Après une visite approfondie des différentes zones de la cuisine centrale, ils se sont réunis en mairie pour installer les membres et définir le règlement intérieur de cette coopération. **M^{me} le Maire a été élue présidente à l'unanimité**.



La LECTURE par NATU

METROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE

Dans le cadre des actions culturelles menées par la métropole Aix Marseille, plusieurs classes du département ont participé aux parcours d'enseignement artistique proposé dans le cadre du dispositif Lecture par Nature.

M^{me} le Maire et Eric BRUCHET, adjoint à la culture ont eu le plaisir d'accueillir tous les participants dans notre belle médiathèque samedi 19 janvier. Plus qu'un temps de restitution, ce fut également un temps de rencontre entre les élèves de CE1 de l'école Camille Claudel, ceux de CE2 de l'établissement Bastide Haute de Salon de Provence, ainsi que les CE1 de l'école Jean Moulin de Sénas et leurs professeurs. Ce **véritable projet participatif** a permis de réunir les participants autour de la Lecture. Hélène GENTE en a profité pour remercier la métropole AMP dont Daniel GAGNON vice président de la commission culture et l'agence régionale du livre pour la **qualité des projets artistiques proposés et livrés clé en main aux communes**, soulignant aussi l'étroite collaboration avec les acteurs de terrain et les équipes enseignantes qui ont adhéré à ce dispositif et ainsi fait le relais pour le faire vivre.

C'est avec l'équipe du théâtre Massalia, Cyril BOURGOIS et Eric BERNAUD et le musicien Sylvain, que les enfants des trois écoles ont eu le plaisir de livrer la **restitution du travail qu'ils ont réalisé à partir de 7 œuvres picturales**, en utilisant divers techniques numériques pour représenter leur vision de « Demain ! » thématique de l'édition 2019.

Retrouvez les vidéos sur le site de la commune.



Les actions du Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ est composé d'une quinzaine de jeunes mallemortais élus pour deux ans par leurs camarades du collège Collines Durance et de l'école primaire Frédéric Mistral.

Les actions menées sont très variées comme par exemple :

- Participation aux journées de commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- L'organisation de la venue de la Ludothèque de Salon de Provence.
- La visite d'un centre des « restos du coeur » après la participation à la collecte des dons à Intermarché.
- La visite de la sous-préfecture d'Aix-en Provence et la rencontre avec monsieur le sous-préfet.



Place aux jeux ! Une 2^e session de ludothèque réussie

Les jeunes du CMJ en partenariat avec la ludothèque Pile & face de Salon de Provence, ont poursuivi leur action initiée en octobre dernier avec un deuxième atelier à l'espace Dany, cette fois sur la journée entière, le 12 janvier dernier. La ludothèque a rencontré un franc succès auprès des enfants comme des parents, avec des jeux de toutes sortes, pour tous les goûts et tous les âges. **Au programme une belle variété de jeux était proposée réunissant des activités drôles et ludiques, des jeux vidéo, des jeux de construction, des cabanes pour les tout-petits, des jeux d'agilité et de réflexe, de stratégie et de réflexion.** Les conseillers municipaux juniors ont installé, joué et animé cette journée avec enthousiasme afin de créer un moment d'échanges et de complicité intergénérationnel.

Prochain rdv ludothèque : Jeudi 21 février dès 14h à la médiathèque.





Une saison culturelle riche et variée

La 2^e partie de la saison culturelle vient de vous être distribuée. La commission culture présidée par Eric BRUCHET, vous a concocté un programme détonnant avec de nombreux temps forts.



La nouvelle édition vous réserve quelques surprises

Ce projet initié par la commission culture est depuis deux ans fortement plébiscité par les quatre écoles primaires (maternelles + élémentaires), avec **pour la première fois la participation du collège Collines Durance**. Ainsi, 18 classes soit 380 élèves travailleront sur le projet et participeront au concours « *Signe ta poésie* » dont la **thématique de l'année est : « la beauté »**. Les poésies lauréates seront publiquement lues le vendredi 15 mars à 17h30 sur le parvis de la mairie. Elles seront également publiées sous forme de signets offerts aux lecteurs de la médiathèque.

pour un travail sur les différents genres de textes, les styles : rap, texte contemporain, classique, la diction, la mise en scène.

NOUVEAUTE

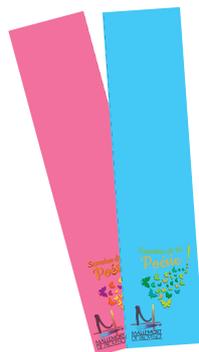
La poésie s'invite dans les rues de Mallemort pour notre plus grand plaisir !

Vendredi 15 mars

Dès le **matin**, tendez l'oreille, vous serez peut-être interpellé par Chuchotexte dans les allées du marché.

Dès **17h**, un atelier de Cerf-volant poétique sera proposé aux plus jeunes pour qu'ils illustrent leur texte préféré.

De **17h à 17h30**, Laissez-vous surprendre par la Brigade d'intervention poétique de l'école F. Mistral, accompagnée de Xal, le comédien avec qui elle aura travaillé en amont, avant de découvrir les lauréats en présence de M^{me} le Maire et son conseil municipal.



Papillons poétiques :

Participez à la semaine de la poésie en rédigeant un papillon poétique et venez l'accrochez sur l'un des arbres à poésie. *Papillons disponibles du 11 au 15 mars à la médiathèque, à l'office du tourisme et en mairie.*

Le **22 mars**, invitez-vous à la table de la poésie avec la compagnie Balthazar théâtre qui vous offrira une ballade poétique d'une heure en médiathèque.

Retrouvez toutes les infos sur le programme culturel.

La chorale Durance en Chœur *Faites la Musique !* Un bouquet de suggestions originales vous attend



Le projet, *Faites de la Musique*, conduit par l'association Durance en Chœur a pour objectif de créer une **manifestation musicale intergénérationnelle et fédératrice qui réunira plus de 100 intervenants**, dont des musiciens locaux (choristes, chanteurs, instrumentistes, formations musicales), les polyphonies des Chœurs des Mondes, les directions des écoles maternelles et primaires et l'école de Musique. Ce projet est soutenu par la commune et sera élaboré en partenariat avec la commission culture .

Dans cette perspective, la chorale a mis en place un événement musical sous la forme d'une journée "*Faites de la musique*" qui aura lieu le samedi 27 avril 2019, au théâtre de verdure, près de la médiathèque de Mallemort.

Journée Internationale des Droits de la femme

Amour, Swing et Beauté

par les Swing Cockt'Elles



VENDREDI 8 MARS - 20H30 - CINÉ-THÉÂTRE DANY

Pour mettre à l'honneur la femme, la commission culture célèbre pour la quatrième année consécutive cette journée et a spécialement choisi pour vous ce trio détonnant, cocktail de bonne humeur et plébiscité par la presse nationale. Les trois comédiennes ont connu un immense succès au Festival Off d'Avignon en 2016, 2017 & 2018. Le spectacle, élu coup de cœur de France 2 et de l'Express, a déjà été applaudi par plus de 20 000 personnes. **Payant**
Une pépite à ne pas manquer !

Escale au Sénégal - 1^{er} au 19 Avril

À la Médiathèque **Gratuit**

Mercredi 3/04 : Atelier Bâton de Pluie - 14h

Mercredi 10/04 : Angata - Musique - 16h

Vendredi 12/04 : Atelier fabrication d'Awalé - 14h

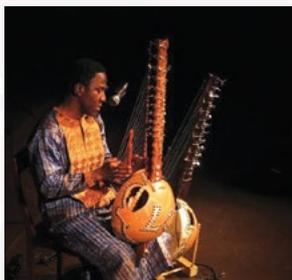


Lundi 15/04 :

Aminata, rencontre écrivaine - 19h

Jeudi 18/04 :

Ludothèque spéciale jeux africains - 14h



Lamine Cissokho - Vendredi 19 Avril

Descendant de griot, Lamine Cissokho est issu d'une famille de musiciens très connus. Il appartient à l'élite des joueurs de kora. Né en Casamance, une région multi-ethnique du Sud Sénégal, et il véhicule un message de paix et de respect à travers sa musique dont la tradition remonte au XIV^e siècle.

Médiathèque : 15h : Atelier Musical

Initiation à la culture GRIOT et aux mélodies Mandingues. Possibilité d'amener son Djembé. **Gratuit**

Ciné-Théâtre Dany : 20h30 : Concert Musique Traditionnelle Sénégalaise

Sa musique est un mélange unique de traditions mandinka, de jazz, de musiques du monde et d'improvisations virtuoses.

Il se produit sur des scènes internationales depuis 10 ans. **Payant**

Malemort

SENS DESSUS

SENS DESSOUS

revient avec une

11^e édition Virevoltante

14 & 15
JUIN 2019

L'édition 2019 du festival Malemort Sens Dessus Dessous vous promet un émerveillement sans égal. Déclinant une fois de plus avec brio, la recette de l'art de rue sous toutes ses formes, Eric BRUCHET, adjoint à la culture et sa commission vous réserve une parenthèse de folie au cœur du village.

Musique, chant, danse, théâtre, peintures, ateliers créatifs, cirque, etc, vous pourrez découvrir une grande diversité de spectacles, avec du théâtre de rue, des scènes musicales tournantes, des ateliers, expositions d'artistes mallemortais, un espace enfants, des shows de danses, des acrobaties...



Cette manifestation entièrement gratuite est avant tout un grand moment de rencontre où la libre expression et le partage sont les maître-mots.

Les réunions de préparation vont être engagées en février. Comme chaque année, nous sollicitons les bénévoles pour participer à l'organisation, en amont et/ou le jour-même du festival. De plus, les artistes (professionnels, amateurs, associations, écoles, ...) souhaitant participer à l'évènement peuvent se faire connaître en mairie, auprès du service culture afin de les intégrer dès que possible dans la manifestation.

Réservez d'ores et déjà votre week-end !

SOLIDARITÉ



Atelier smartphones

Nos jeunes volontaires en service civique en partenariat avec le CCAS de Mallemort et Charval ont mis en place un atelier d'initiation à l'usage des smartphones le 11 janvier dernier. Organisés en petits groupes, au foyer Les Écureuils, ces ateliers ont permis aux participants d'avoir un temps d'échanges privilégié sur les difficultés rencontrées et une aide personnalisée. D'autres ateliers seront prochainement proposés, pour connaître les dates rapprochez-vous du bureau du CCAS: 04 90 59 11 05.



Aides sociales : Où s'adresser ?

La ville de Mallemort dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont l'activité est suivie par Mireille BREMOND, adjointe au maire. Premier maillon de l'aide sociale, ce service permet d'orienter les demandeurs vers les organismes spécialisés, informer les administrés, et enregistrer leur **demande aux aides légales** :

- Envoi des dossiers d'Aides Sociales, APA et obligation alimentaire
- Élection de domicile des personnes en situation régulière sans résidence principale
- Envoi des dossiers de téléassistance
- Plan canicule : inscription au registre nominatif

Le CCAS propose également des aides ponctuelles et facultatives accessibles sur critères et selon la situation du demandeur.

COORDONNÉES

Hôtel de ville Cours Victor Hugo 13370 MALLEMORT
Tél. : 04 90 59 11 05 - Fax : 04 90 59 15 62
Mail : ccas@malemort13.fr

Pour vous faciliter l'accès à divers organismes, la municipalité met à disposition des locaux pour la tenue de **diverses permanences**. Celles-ci se poursuivent pendant la durée des travaux de l'hôtel de ville en salle sous-mairie. Ces permanences intégreront ensuite le tout nouvel espace d'accueil en cours de réalisation en mairie.

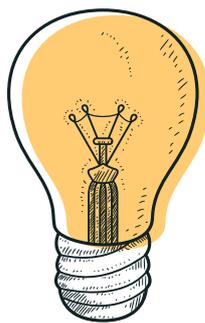
Le Chèque Énergie

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA) a mis en place **un nouveau dispositif d'aide au paiement des factures d'énergies pour les ménages à revenus modestes**, dans le cadre de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Il s'agit du chèque énergie, qui est en cours de déploiement.

Ce chèque remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz qui étaient en vigueur jusqu'à présent. Il est attribué sur la base de critères fiscaux, en tenant compte de la composition du ménage. Il sera **adressé automatiquement aux ménages éligibles** (fin avril 2018 pour PACA).

Ce chèque énergie est utilisable pour :

- régler des dépenses d'énergie (à utiliser dans l'année) : électricité, gaz, fioul, bois...
- payer des travaux de rénovation énergétique du logement avec possibilité de cumuler sur 3 années le montant du chèque. Le ménage doit demander la conversion de son chèque en chèque travaux pour augmenter sa durée de validité de 2 ans supplémentaires.



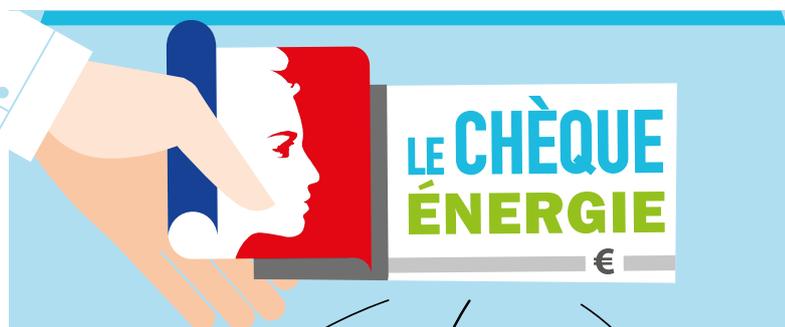
LE MONTANT MOYEN DU CHÈQUE EST DE 150 €.

Concernant les travaux de rénovation énergétique :

- les travaux éligibles sont les mêmes que ceux éligibles au Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE)
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)
- le chèque énergie peut venir en complément des aides existantes (Habiter Mieux par exemple)

Les professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie pour les dépenses éligibles.

Vous trouverez sur ce site l'ensemble des informations utiles : www.chequeenergie.gouv.fr



RAPPEL DES PERMANENCES :

Pôle emploi :

2^e mardi de chaque mois de 8h30 à 12h

Ecrivain public de Vivons Ensemble : (aide administrative) de 9h30 à 11h30 tous les mardis matins

Mission locale :

sur rdv, 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14h à 17h

Assistante sociale régime général :

le mardi matin sur rdv : 04 13 31 66 76

Assistance sociale MSA : sur rdv :

04 91 16 58 46

SENIORS



Repas de Noël des seniors

Plus de 300 seniors se sont réunis en salle des fêtes le 19 décembre dernier. Nos anciens ont particulièrement apprécié le groupe, variant son répertoire en fonction des moments de restauration et de danse. Le traiteur Vigier a mis les petits plats dans les grands pour offrir une très belle prestation lors de ce repas de Noël. La décoration a beaucoup plu, cette année le thème était turquoise et argent, tout en incluant des matériaux naturels tels que le bois.

La distribution des colis de Noël offert par le CCAS de Mallemort a clôturé cet agréable moment de rencontre.



Une nouvelle jeunesse pour la salle de restauration du Foyer



La salle de restaurant du foyer Les Écureuils a fait l'objet de toutes les attentions pendant la fermeture annuelle de décembre. Une mise aux normes était nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences des établissements recevant du public. Ce fut également l'occasion de travailler sur le confort de ses usagers : mobilier, luminosité, rafraîchissement de la pièce, permettant un cadre agréable et convivial pour accueillir nos seniors.

Sous l'impulsion de Emmanuelle AZARD, adjointe aux seniors, les étapes nécessaires à la rénovation des locaux ont été définies et conduites en collaboration avec Christian BRONDOLIN, adjoint aux travaux, et les équipes de la restauration et des services techniques.

Nouveau service !

Le foyer disposant désormais de plus de rangement, des fournitures, financées par le CCAS, ont été mises à la disposition des seniors. Ainsi, nos aînés peuvent, lorsqu'ils le souhaitent dessiner, peindre, découper, coller... faire de la déco et laisser libre cours à leur imagination et s'accorder un moment créatif... Un moment de plaisir.



Thé Dansant de la Fête des Grands-Mères Dimanche 3 Mars 2019 - 14h30

Venez nombreuses au thé dansant organisé à la Salle des Fêtes, animé par l'orchestre Émile Pellegrino. Entrée offerte à toutes les Grands-Mères.



Noces d'Or et de Diamant



Vous célébrez vos noces d'or (50 ans) ou de diamant (60 ans) ? Faites-vous connaître auprès de la mairie et bénéficiez d'une cérémonie à votre domicile en présence de Emmanuelle Azard, qui vous remettra un bouquet de fleurs et un diplôme d'anniversaire.



Distribution des colis de Noël du département (ES13)



Le service Propreté urbaine - Espace verts

Une réorganisation des tournées pour un service optimisé

Au service de tous, le service Propreté Urbaine/Espaces verts sillonne la ville de part et d'autre pour la maintenir propre, permettant à Mallemort d'être une ville où il fait bon vivre.

Comment s'organise ce service ?

Dès 7h45, le service se met à l'œuvre pour maintenir la ville propre. Quatre agents de terrain, quadrillent, 6 jours/7, l'ensemble de la commune, du cœur de ville aux hameaux. Ils assurent un entretien régulier à l'ensemble des administrés en respectant les nouvelles normes environnementales interdisant l'usage de pesticides. Leur action inclue aussi les 35 lotissements de la commune, dont la rétrocession des voies dans le domaine public est en cours d'étude.

Le service propreté revêt des tâches multiples :

- Vidange des corbeilles de ville
- Entretien de l'espace public manuellement et mécaniquement
- Désherbage des voiries, taille et tonte des espaces verts
- Ramassage des feuilles et parfois même déneigement
- Nettoyage des équipements publics tels que les sanitaires
- Nettoyage supplémentaire en fonction des manifestations et marché hebdomadaire



MAIS AUSSI :

Il pallie aux incivilités des habitants :

- Ramassage des déjections canines de nos trottoirs
- Récolte des dépôts sauvages aux abords des Points d'Apports Volontaires (PAV)
- Suppression des tags (pilotage d'entreprises spécialisées)

Si les interventions des services municipaux et métropolitains sont indispensables pour garantir la propreté de la ville, il est essentiel de rappeler que **c'est également la responsabilité de chacun de ne rien jeter sur la voie publique**, d'utiliser les poubelles à disposition ou les déchèteries et de respecter les règles en matière de déjection canine.

AMENDE : la Police Municipale peut verbaliser d'une contravention de 2^e classe de 35€ (arrêté municipal du 07/2006) toute personne qui fait preuve d'incivisme selon l'article R632-1 du code pénal.

RAPPEL

- **Le retrait des encombrants provenant de la maison (sont exclus :** les petits objets pouvant être mis dans une voiture, le nettoyage de cave, les cartons, le linge, les planches, les ferrailles, les déchets de chantier etc.) est pris en charge gratuitement par les services municipaux, tous les jeudis, sur appel téléphonique préalable (tel : 04 90 57 40 70)
- **L'entretien du pied de façade des bâtiments, clôture** à la charge des propriétaires (ex : herbes folles).

SIGNALER UN PROBLÈME

Lorsque vous souhaitez signaler un problème, par exemple un défaut d'éclairage public, vous pouvez vous adresser à l'accueil des services techniques ou envoyer un message sur le formulaire contact du site internet. Merci de bien préciser vos coordonnées et le lieu exact du problème.

Les moyens du Service Propreté en quelques chiffres :

- 1 balayeuse pour l'entretien de la chaussée : 18h/semaine **Soit 504 km/mois ou 5544 km/an**
- 1 aspirateur urbain (glouton) pour un nettoyage des coins inaccessibles par la balayeuse : 30h/semaine. **Soit 240 km/mois ou 2640 km/an**
- 1 voiture benne : abords des 6 points d'apport volontaire nettoyés 3 fois/semaine sur un circuit de 20 km **Soit 18 passages/semaine, 850 fois/an.**

Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres équipes des services techniques. Les agents de propreté participent également à la manutention du matériel municipal pour les manifestations de la ville et des associations (chaises, tables etc). C'est pourquoi il y a parfois des changements dans l'organisation des tournées, vous le comprendrez.



En fonction du type de signalement, votre demande sera soit traitée dans le cadre des activités quotidiennes des services, soit en urgence si elle pose un problème de salubrité ou de sécurité publique. Le signalement pourra également être transmis au prestataire qui gère la compétence. Les services municipaux s'efforcent toujours d'intervenir dans les meilleurs délais ou d'informer les services de la Métropole si le problème relève de sa compétence.

EN SAVOIR + : LIENS UTILES

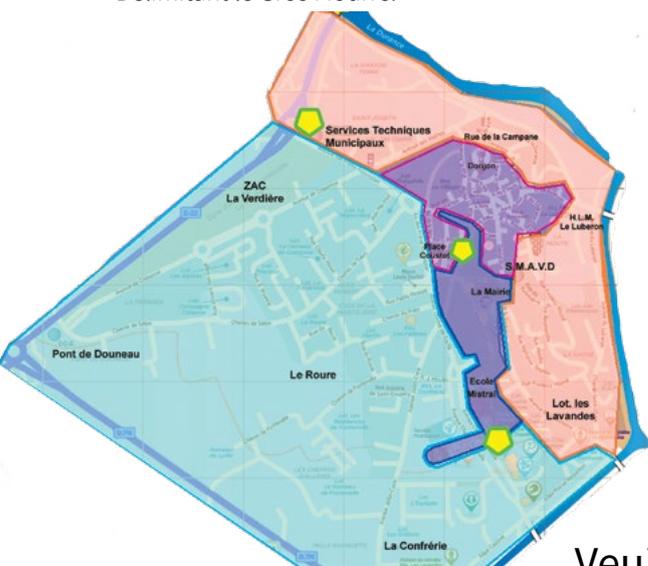
Site de la mairie : www.mallemortdeprovence.com

- Rubrique A vivre/Environnement.
- Rubrique Kiosque : Arrêté municipal portant règlement de nettoyage et propreté

Collecte des déchets sur la commune

Mallemort et sa campagne

-  **Ordures ménagères**  : lundi et jeudi.
Délimitée par la Route de Mallemort allant jusqu'à Mille Bouquets, en passant par La Crau et Malespine.
-  **Ordures ménagères**  : lundi et jeudi. **Tri sélectif**  : mercredi.
Délimitée par le Vieux Chemin de Lambesc, partant d'Entrefoux, jusqu'au Centre Émile Pico, et la déchetterie.
-  **Ordures ménagères**  : mardi et vendredi.
De La Carrière de la Crau, en passant par le Vergon jusqu'à Bramejean.
-  **Ordures ménagères**  : lundi et vendredi. **Tri sélectif**  : mercredi.
Domaine de Pont Royal.
-  **Ordures ménagères** : mardi et vendredi . **Tri sélectif**  : mercredi.
Délimitant le Gros Mourre.



Centre-Ville

-  **Ordures ménagères**  : mardi et vendredi. **Tri sélectif**  : mercredi. Longeant le canal et la Durance en montant jusqu'au cimetière et l'Avenue des Alpes.
-  **Ordures ménagères**  : lundi et jeudi. **Tri sélectif**  : mercredi. Délimitée par l'avenue des Frères Roqueplan, allant jusqu'à l'Allée Castinel et le Rond-Point de Douneau.
-  **Ordures ménagères**  : lundi, mercredi et vendredi. Les alentours du Donjon, en descendant jusqu'à la place Raoul Coustet.
-  **Ordures ménagères**  : lundi et vendredi. **Tri sélectif**  : mercredi. Partant de la rue du Moulin en redescendant jusqu'aux écoles.
-  **Bennes de tri sélectif** : Verre, Emballage, Papier.

Veillez sortir vos poubelles la veille au soir.

Compostage des déchets dans nos cantines

Recyclage des restes pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Suite à l'installation des tables de tri dans les salles de restaurant scolaire, des composteurs ont été mis en place au réfectoire Agliana, prolongeant la **démarche initiée pour valoriser les restes alimentaires**. Cette initiative, portée par Mauricette AGIER, élue déléguée à l'environnement, a pour objectif de sensibiliser les élèves au compostage des déchets fermentescibles.

Mode d'emploi de l'aire de compostage :

Le but est de remplir le composteur appelé aussi bac d'apport, qui, dès qu'il est plein, devient le bac à maturation dans lequel les déchets poursuivent leur dégradation pour devenir du compost. Le bac à broyat est, quant à lui, rempli par le service des Espaces verts afin d'y déposer de la matière sèche (broyat de branches, feuilles mortes ...). L'ajout de cette matière sèche dans le bac d'apport facilite le processus de biodégradation. **Les enfants participent activement à cette démarche.**



Adressage

La commission hameaux présidée par Anthony MOTOT poursuit la mise à jour des adresses : numérotation et/ou dénomination selon le besoin de la zone cible. Lors des dernières séances de conseil municipal ont entériné les dénominations suivantes :

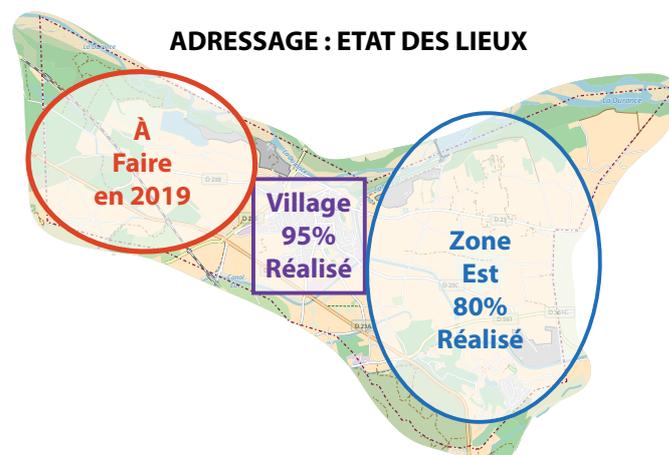
Délibération du 26 septembre 2018 :

Bramejean : Chemin de Bramejean - Impasse de la Glycine - Rue du Lavoir - Rue des Treilles - Chemin de la Barque - Chemin de la Pradelle - Rue du Ver Luisant - Chemin de la Bastidette - Route des Païsses

Village : La Placette du Donjon - Impasse Georges Sand - Impasse de la Petite Laine - Impasse Jeanne d'Arc - Impasse Rose Courveille - Impasse de la Colline - Rue du Marché Couvert
Voies publiques sans constructions rattachées : Les Petits Chemins - Traverse Françoise Dolto - Place Louis Usclat

Délibération du 19 décembre 2018

Chemin des Vernégaux - Chemin des Grues - Chemin des Belles plaines - Chemin de l'Etang - Chemin de Chazelle - Impasse des Guêpiers - Impasse de l'Eglise - Impasse Léon Ponsi - Chemin de la Tour - Chemin de Ravin - Chemin de Bonneval



Rétrocession des voies de lotissements

Le transfert des voies privées au domaine public s'organise

Suite au cadre fixé par délibération au dernier trimestre 2018, la procédure de mise en place de la rétrocession de voirie est en cours. Comme pour l'adressage, **le déploiement se fera en plusieurs tranches**. La première vague concernera les 15 lotissements suivants : Les Restanques, Campagne Cezanne, Espigaou, Les Cigales, St Théophile, Roure 1, Roure 2 (clos du), Résidence Fontenelle, Les Grillons, Martin, Lou Felibrige, La Confrérie, Le hameau de Lydie, La Mignonière, Hameau de Pont-Royal.

Chaque colotis recevra directement un courrier individuel l'informant des échéances à venir concernant son lotissement. De façon générale, vous trouverez ci-contre le planning établi :



Annulation du PPRi Val Durance

Qu'est-ce que le PPRi ?

Le PPRi (Plan de Prévention du Risque inondation) est un document établi par les services de l'Etat. Celui applicable à Mallemort concerne également les communes d'Orgon, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, Cabannes, Noves, Châteaurenard, Rognonas, Barbentane et Graveson. Les services de la commune comme ceux de la Métropole sont dans l'obligation de respecter ce PPRi pour établir leurs documents d'urbanisme. Ce document est opposable à tous.

Pourquoi a-t-il été annulé ?

Deux recours ont été effectués contre le PPRi Basse Durance : le premier par un administré qui a perdu sa requête ; le second a été effectué par le CIQ de Bramejean. **Le juge n'a pas remis en cause la cartographie des zones à risque** mais a estimé que le document a été élaboré avec un manque de concertation de la part des services de l'état. **Ce vice de forme, et non de fond**, a entraîné l'annulation du document, et nécessitera certainement la reprise de la phase de concertation.

Qu'en est-il à ce jour ?

La connaissance du risque inondation reste inchangée. Éric BRUCHET adjoint à l'urbanisme/environnement a mentionné au dernier conseil municipal (12/12/2018) que même sans PPRi le risque est connu depuis longtemps. En conséquence, **le zonage**

réglementaire et les études techniques du PPRi continueront à être utilisés pour l'instruction des actes d'urbanisme.



Hélène GENTE rappelle qu'en tant que Maire, elle a l'obligation d'assurer la protection et la sécurité de ses administrés.

« La commune de Mallemort étant exposée à plusieurs risques majeurs, en témoigne le DICRIM de la ville, récemment renouvelé et distribué à la population, il convient d'observer la plus grande vigilance quant aux autorisations délivrées. Le risque inondation, lié à la proximité de la Durance, a nécessité de réglementer restrictivement les zones identifiées sensibles, il s'agit de se prémunir contre des catastrophes naturelles similaires à celles survenues dans de nombreux départements : l'Aude récemment, mais aussi l'Hérault, le Gard, le Var, les Bouches-du-Rhône » souligne-t-elle.

Les services de l'Etat donneront plus de renseignements dans les semaines à venir. **En l'état, le risque n'a pas changé et les règles restent applicables.**



Le Petit Producteur de Mallemort Découvrons ensemble cette nouvelle exploitation

C'est en compagnie de Henri RICARD, délégué à l'agriculture, que nous sommes allés à la rencontre de Florent FOURNILLER, un jeune agriculteur fraîchement installé à deux pas du village.



Quel est votre parcours ?

A seulement 19 ans, Florent FOURNILLER est un maraîcher indépendant. Issu d'une formation agricole au lycée professionnel de Garachon, il a surtout appris **le goût de la terre auprès de son grand-père**. Ce dernier, agriculteur de métier, était connu pour avoir le plus beau potager du quartier. Une passion qu'il a su transmettre à Florent qui a très tôt souhaité en faire son métier.

Comment vous êtes-vous installé ?

J'ai débuté mon activité en juin 2018. Pour cela, j'ai dû **jongler entre mon parcours scolaire et l'exploitation** afin de pouvoir anticiper ma première récolte. J'ai la chance de pouvoir faire mes débuts sur les terres familiales, ce qui réduit mes charges. Toutefois, il a fallu que j'investisse dans l'achat d'un tracteur.

Que cultivez-vous ?

Je suis spécialisé dans la **production de fruits et légumes de saison**. L'hiver, je cultive des épinards, des choux, des blettes, de la mâche, des betteraves, pommes de terre, courges, etc. L'été je propose des tomates, des salades, melons, pastèques, des fraises et tant d'autres.



Où pouvons-nous trouver vos produits ?

Je vends essentiellement au détail sur les marchés ainsi qu'à la ferme. Tous les vendredis matins, vous pouvez me retrouver **au marché de Mallemort**. Le samedi matin, je suis présent au marché d'Aix-en-Provence, et, le dimanche matin, de 9h à 12h, je vends directement à **la ferme**, située chemin de Fontenelle.



Quels sont vos projets pour votre exploitation ?

Après une année de rodage, j'ai pu appréhender un peu mieux les réalités de terrain : saisonnalité de plantations, types de plants et quantité produite. Cela m'a permis d'avoir une base concrète sur laquelle m'appuyer pour l'année à venir. Aussi, j'ai eu la satisfaction de réussir à vendre l'intégralité de ma première production. Dès l'année prochaine, je souhaite donc **doubler la taille de mon exploitation**, passant d'un à deux hectares. Par ailleurs, j'ai pour projet de **développer un nouveau point de vente** au bord de la nationale 7, qui borde mes terres, et ainsi profiter de l'affluence de la voie.

C'est donc plein d'entrain que Florent s'est lancé dans sa passion et nous lui souhaitons une belle réussite. N'hésitez pas à lui rendre visite sur le marché hebdomadaire ou à la ferme. (contact : Chemin de Fontenelle - 06 40 57 19 85)

TRAVAUX

Avenue du Luberon

La municipalité poursuit son engagement sur le développement des cheminements doux

Suivi par Christian BRONDOLIN, adjoint aux travaux, l'aménagement de l'avenue du Luberon, présenté en avril dernier aux riverains, débutera en mars 2019 pour une durée prévisionnelle de 6 mois et demi. Ce projet, cofinancé par le département vise à améliorer la praticité de la voie et permettre à tous les usagers de se déplacer en toute sécurité à vélo ou à pied.



Pour rappel, il s'agit de répondre à plusieurs objectifs :

SECURITÉ

- Réduction de la vitesse,
- Réfection de la totalité de la voirie,
- Amélioration de l'éclairage pour les modes doux,
- Création d'espaces de stationnement,
- Cheminement piéton et voie cyclable,
- Enfouissement des conteneurs.

EMBELLISSEMENT

- Enfouissement des réseaux de télécommunication,
- Aménagements paysagers qualitatifs.

Retour en images sur les travaux du quotidien en campagne



Refaction voirie des chemins ruraux



Curage et faucardage des canaux d'irrigation



Travaux de réfection des ruisseaux



Maison des associations

Les présidents d'associations ont visité le site de leurs futurs locaux avant les travaux

à l'initiative d'Antoine ALLEGRI, élu aux associations et référent du projet, les présidents d'associations étaient conviés à la visite du site qui deviendra leurs futurs locaux, samedi 1^{er} décembre 2018. **Ce bâtiment patrimonial majeur du centre historique**, ancienne école Saint-Michel, sera entièrement réhabilité en vue de pouvoir **accueillir de nombreuses activités** animées par la vie associative mallemortaise. D'une superficie de 800 m², le montant total des études et travaux prévu pour la réhabilitation de ce lieu s'élève à 2 691 333 € HT avec un financement du Département à hauteur de 60%.

Ce nouvel équipement a été pensé avec les divers usagers dans une **démarche de co-construction participative**. Ainsi, depuis la fin d'année 2016 des questionnaires et des réunions ont permis de recenser les avis de l'ensemble des utilisateurs afin d'aboutir à un programme cohérent en mars 2017. Le marché de maîtrise d'œuvre a ensuite été lancé pendant l'été 2017 et le projet élaboré par l'atelier DONJERKOVIC a été retenu début novembre 2017. Ce dernier a été présenté aux riverains et aux associations le 22 janvier 2018.

La maison des associations **combinera des espaces de loisirs et de travail**, répondant à un large éventail d'associations actuellement disséminées sur plusieurs sites, regroupant donc **des activités similaires ou complémentaires** (école de musique, accueil de la petite enfance, dessin, aide aux devoirs, animation locale, etc.), elle se placera comme un vecteur de nouvelles dynamiques, privilégiant les passerelles entre les associations et les liens intergénérationnels entre les adhérents. Les travaux ont débuté dans la première partie du bâtiment existant. Ils se poursuivront jusqu'à la fin d'année 2019.





Une concertation réussie

La place du Bicentenaire redessinée par ses usagers



Occupant une place centrale au cœur du village, l'espace qui entoure l'hôtel de ville tantôt appelé « parvis de la mairie », « place de la poste » ou encore « terrain de boules » se nomme en réalité la Place du Bicentenaire. **Combinant divers usages**, force est de constater que la pluralité des noms qui la désigne montre le manque de lisibilité de ce lieu. Ainsi, une **co-réflexion** avec **ses usagers sur l'aménagement de ce dernier** a été impulsée par la municipalité afin d'offrir un site à la fois agréable et fonctionnel à l'ensemble des Mallemortais.

Pour ce faire, différentes étapes échelonnées sur le mois de novembre 2018 ont été mises en œuvre en partenariat avec M DELIAU directeur du cabinet ALEP choisi comme maître-d'œuvre du projet. Afin de **recueillir l'avis des usagers**, la ville a mis en place un questionnaire distribué à l'ensemble des Mallemortais dans le journal municipal ainsi que sur le site internet. Elle a également programmé la conduite d'un diagnostic en marchant sur la place, ainsi qu'une journée de concertation segmentée en plusieurs groupes d'usagers (boulistes, commerçants, forains, associations des anciens combattants, acteurs de la petite enfance et représentants des festivités).

Suite à toutes ces étapes, **une réunion de restitution**, où tous les Mallemortais étaient conviés, s'est tenue en mairie vendredi 23 novembre 2018. Ce fut l'occasion de rendre compte du bilan des avis récoltés comprenant **280 retours de questionnaires**, une dizaine de participants à la déambulation et plus d'une cinquantaine de personnes à la journée de concertation. De façon générale, les participants à la concertation souhaitent que cette place soit **un lieu de vie destiné à tous, facile d'accès, où il est agréable de se rassembler dans un poumon vert**. La place devra donc intégrer du mobilier urbain adapté pour s'asseoir, lire, se détendre à l'ombre des arbres, mais aussi offrir des terrains de pétanque, des jeux pour enfants (4 - 8 ans) ainsi qu'un espace scénique et festif pour de futures activités.

Des **premières esquisses** reprenant ces axes ont ensuite été présentées et ont conquis le public. En fin de réunion la **municipalité ainsi que le cabinet ALEP ont été largement félicités** pour la qualité de cette démarche de concertation, l'assistance soulignant que : *« il est agréable de voir que la restitution est fidèle à ce qui a été dit dans les diverses phases de concertation et que les participants n'ont pas été pris pour simple caution mais vraiment écoutés et considérés »*. Ce nouveau lieu de vie devrait voir le jour en fin d'année 2019.

Plus d'infos : www.mallemortdeprovence.com

SPORT ASSOCIATIONS

Ville Active & Sportive



GRATUIT

2019
FITDays mgen+
GRUPE VVV
triathlon pour les enfants

À partir de 16h
DÉCOUVERTE DU TRIATHLON
Initiez vos enfants de 5 à 12 ans au triathlon !

- 20m de natation + 1km de VTT + 250m de course à pied
- Matériel prêt sur place : VTT, casques, combi néoprène...
- À apporter : maillot de bain et baskets

Participez au village sport-santé

Inscriptions et informations sur fitdays.fr

18h
TIRAGE AU SORT DE PLACES EN FINALE RÉGIONALE

18h
PARCOURS DU CŒUR FITDAYS MGEN
Participez en relais avec vos enfants ou petits enfants !

- L'enfant nage 20m dans la piscine FITDays MGEN
- Il passe le relais à son binôme qui court ou marche 1 km
- Puis l'enfant se place en entrée de la ligne d'arrivée pour terminer main dans la main avec son binôme sous l'arc

MALLEMORT
COMPLEXE SPORTIF DE L'ANNEAU

VENREDI 17 MAI

NOMBREUX LOTS À GAGNER !

Salv'et'at
Les parcours du CŒUR

mgen+
VILLE DE MALLEMORT
de PROVENCE

Mallemort couronnée d'un 2^e laurier

La commune de Mallemort a été, pour la troisième fois, labellisée Ville Active et Sportive, et ce **jusqu'en 2022**, par le ministère des Sports et l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES). Ce label valorise les communes qui développent des politiques volontaristes en matière d'activités physiques et sportives et d'accessibilité au plus grand nombre.

Antoine ALLEGRINI, 1^{er} adjoint délégué aux sports et sa commission, conduit une politique permettant la pratique du sport au plus grand nombre, afin de lutter contre la sédentarité.

Grâce à d'importants investissements cofinancés par le département des Bouches-du-Rhône, la ville dispose d'un patrimoine sportif d'une très grande qualité. Des équipements accessibles aux associations, aux écoles et aux particuliers pour que chacun s'adonne à la pratique sportive.

Par ailleurs, la ville poursuit dans sa dynamique en **accueillant de nombreux événements sportifs** : compétition de football (Tournoi Espoirs Maurice Revello – mai/juin), **la 2^{nde} édition des FitDays le 17 mai prochain suivi de la course contre le diabète le 18 mai, et enfin, la Faites du Sport, qui clôturera ce week-end sportif, le 19 mai 2019.**

La ville fait également partie du catalogue des camps de base pour le Mondial de Foot Féminin 2019. Nous saurons prochainement si Mallemort a été choisi par une délégation.

Week-end festif et sportif pour le téléthon 2018

Regroupant de nombreux acteurs de la commune, l'édition 2018 du téléthon, organisée par l'association AFM téléthon, a proposé, cette année encore, bien des temps forts.

Dès le vendredi 7 décembre, le ton était donné avec le téléthon du muscle et de la solidarité. En plus du désormais incontournable Blackmington, **une multitude de sports étaient représentés** : zumba, marche, tennis, tir à l'arc, aéromodélisme, danse, etc, le tout dans **une ambiance survoltée** jusqu'au concert de la chorale Durance en chœur offert à l'espace Dany.

Le **tournoi de handball** a ouvert les festivités du samedi avant de découvrir les diverses surprises préparées en salle des fêtes dont le

Macao café et son karaoké, le marché artisanal, la boutique du téléthon et les démonstrations de danse complétées de l'animation de l'école de musique. Enfin le dimanche, c'est autour de la pétanque et du **grand loto du téléthon** que les Mallemortais se sont réunis pour tenter de gagner l'un des superbes lots proposés. En somme, ce ne sont pas moins de 6500€ qui ont été récoltés.

Monsieur Pignet, président de l'association, tient particulièrement à **remercier les bénévoles, les associations, les commerçants et professionnels locaux. Je remercie la municipalité pour son accompagnement** qui a contribué à rendre cette édition remarquable.





Carton plein pour la collecte de sapins

- Place Raoul Coustet : 132 sapins
- Parking de Pont Royal : 55 sapins

Un total de 187 Sapins Collectés.

Des emplois saisonniers cet été pour nos jeunes



Chaque année, notre commune engage des jeunes de moins de 18 ans pour “les petits boulots d’été”. Ces emplois saisonniers permettent à nos jeunes mallemortais d’avoir une 1^{er} expérience à ajouter par la suite à leur CV, également une petite rentrée financière, coup de pouce utile pour boucler des projets, que ce soit pour les vacances ou pour les études.

Vous êtes intéressé ?

Déposez votre candidature en remplissant le formulaire dédié mis à votre disposition à l’accueil de la Mairie à partir du 11 février 2019.



Le département vous aide à faire des économies d'énergie



Le dispositif Provence Eco-Rénov est destiné aux propriétaires occupants de leur résidence principale, construite avant le 1er janvier 2000 et dont le dernier revenu fiscal de référence ne dépasse pas 30 000 euros pour 1 personne seule et 55 000 euros pour un foyer de 2 personnes et plus.

Sont concernés les logements individuels ou collectifs, à l'exclusion de ceux situés dans des copropriétés en difficulté (endettement de la copropriété supérieur à 25% de son budget annuel). Il a vocation à aider ceux qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique, afin de réduire leurs consommations et leurs dépenses, tout en favorisant le secteur du bâtiment et la protection de l'environnement. Ex : poêle, vélo et voiture électrique ...etc.

Plus d'informations : sur le site du département / Provence Eco-Renov

Rappel Opération facade

Qu'est-ce que l'opération Façade ?

Ce dispositif mis en place par la commune de Mallemort vise à aider les administrés qui souhaitent procéder au ravalement de façade d'un bien situé dans le périmètre identifié sur la carte ci-contre. Rappelons que chaque dossier devra faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie auprès du service urbanisme.

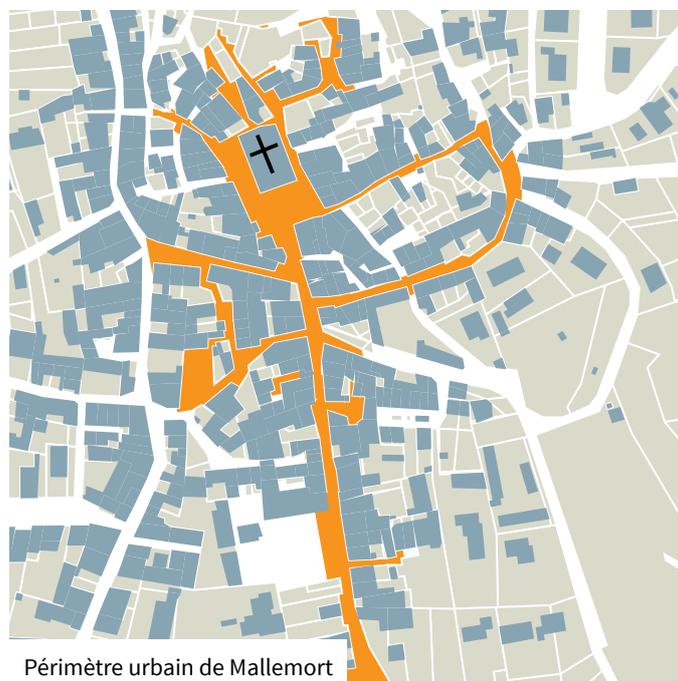
Le montant des aides est fixé de la manière suivante :

- 40% d'aides, plafond maximum 6 000 € par ravalement
- 15% d'aides pour des volets sur façades en bon état, plafonnées à 1500 € par ravalement.

Comment m'informer ?

Le cabinet URBANIS a été choisi pour s'occuper du suivi de cette campagne. Deux permanences mensuelles sont tenues dans les locaux de la Mairie le 2^e mercredi et le 4^e vendredi de chaque mois
 Contact Urbanis: 06 98 48 62 69

Cette opération est prévue pour une durée de 3 ans, de 2018 à 2020.



Périmètre urbain de Mallemort

TRIBUNE POLITIQUE PAROLE DE L'OPPOSITION



Pour 2019 : Choisir l'audace !

Chers concitoyens,

Toute l'équipe d'EPM vous présente ses vœux pour 2019.

Nous souhaitons pour vous et notre village, une année pétillante et audacieuse où il fera bon vivre ensemble. Nous faisons le vœu d'une commune où le logement social sera intégré de manière réfléchie et concertée. Les projets en cours ne répondent pas à ces critères; nous le regrettons. Ils vont entraîner une dégradation de notre qualité de vie. Une augmentation trop rapide de la population provoque des problèmes de circulation, de stationnement, de coût des infrastructures et une aggravation de la saturation de nos réseaux d'assainissement. Ce n'est pas un an avant la fin du mandat qu'il faut prétendre résoudre un problème ignoré pendant des années.

Nous faisons le vœu d'une commune dans laquelle l'argent public sera orienté vers la recherche d'une amélioration de la qualité de vie de tous. Le plan de circulation n'a pas amélioré la mobilité sur notre village et le futur réaménagement de la place de la mairie n'apportera rien sinon des dépenses inutiles. Le budget municipal est suffisamment dégradé avec une masse salariale qui a explosé sans que le nombre d'employés n'augmente de façon significative. Comme nous l'avons dit tout au long du mandat, il faut, pour le service à la population, recruter moins de cadres et plus de techniciens.

Vous l'aurez compris, si le bilan actuel de la municipalité ne nous convainc pas, nous ne manquons pas d'ambition ni de perspectives pour notre village. Nous saurons, pour cela, être à votre écoute dans les mois qui viennent pour que 2019 soit une année riche d'échanges, afin de bâtir avec vous un projet solide et innovant.

Dimitri FARRO
Conseiller municipal
Conseiller de territoire

Texte non remis

Liste Mallemort Avant Tout Jean-Pierre CHABERT,
Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

